



Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine Graulérois

LA RESTAURATION DU PONT DES AMOUREUX

SOUSCRIPTION POUR UN MÉCÉNAT

Une réunion publique s'est déroulée le samedi 8 juillet à LAGRAULIERE dédiée au lancement d'une souscription pour la restauration du « pont des amoureux ».

MM Ubald CHENOU, maire de Lagraulière, Jean-Jacques BRUNIE, président de l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Graulérois, Raymond MAGE, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, Christophe JERRETIE, député de la Corrèze, Jean Jacques LAUGA, conseiller départemental et Daniel CHASSEING, sénateur de la Corrèze ont pris tour à tour la parole pour expliquer les raisons de la mise de cette souscription et son fonctionnement



La convention de souscription entre la municipalité, l'association et la fondation a ensuite été signée.



Après les signatures, les intervenants et le public se sont retrouvés autour du buffet offert par la municipalité.

Une nouvelle étape pour la restauration a donc été franchie ; les formulaires de don, déductibles des impôts, sont disponibles en mairie